

# Demande de subvention 2021

dossier à envoyer avant le 30 septembre 2020

## Adresse où retourner le dossier

Directement sur le site de la Ville d'Annecy :

**Cliquez-ici pour y accéder**

ou à l'adresse postale suivante :

Mairie déléguée de Cran-Gevrier - Direction De l'Action Sociale

46 avenue de la République - Cran-Gevrier

74960 ANNECY

## Présentation de l'association

Nom de votre association : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

N° de SIREN (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Nom du Président : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Nom du Directeur : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Nom de l'expert comptable ou du trésorier : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Cette demande de subvention est-elle la 1ère faite par votre association ?

oui

non

Afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité des associations, la Ville vous remercie de bien vouloir répondre à quelques questions qui seront analysées par la Direction Evaluation & Performance.

## Impact Covid-19

Quels ont été les impacts de l'épidémie de Covid-19 sur les activités de votre association ?

- Activités régulières : \_\_\_\_\_

- Évènements, manifestations : \_\_\_\_\_

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées durant l'épidémie par votre association ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Quelles conséquences financières sont imputables à l'épidémie de Covid-19 ?  
(en valeur si vous en disposez) :

Sur vos recettes :

- Fonctionnement : \_\_\_\_\_

- Subventions et mécénats : \_\_\_\_\_

Sur vos dépenses :

- Fonctionnement : \_\_\_\_\_

- Ressources humaines : \_\_\_\_\_

De quelles aides exceptionnelles avez-vous bénéficié (financières ou matérielles) ?

- Publiques : \_\_\_\_\_

- Privées : \_\_\_\_\_

## CADRE RÉSERVÉ À LA VILLE D'ANNECY

Avis et observations de la Direction : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Proposition de la Commission

Subvention : \_\_\_\_\_ Conseil d'administration du : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Décision : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Délibération n° : \_\_\_\_\_

Autres : \_\_\_\_\_ Date de la notification : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Date(s) de versement : \_\_\_\_\_

## Pièces à joindre au dossier

- Les statuts de l'association (si modification ou nouvelle demande),.....
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos (bilan et compte de résultat détaillés), .....
- Budget de l'année en cours, .....
- Le compte-rendu de la dernière Assemblée générale,.....
- Les derniers rapports moral et d'activité approuvés, .....
- Un RIB. ....

### Attention

Dans un délai maximum de quatre mois suivant la clôture de l'exercice en cours, l'association devra faire parvenir les comptes approuvés (bilan et compte de résultat détaillés), ainsi que le compte-rendu de l'assemblée générale et les rapports moral et d'activité à la Ville d'Annecy.

## 1. Répartition des adhérents (année en cours)

• Nombre d'adhérents de l'association :.....

• Répartition des adhérents :

Sexe : Homme  Femme

Origine géographique :

• Total pour la commune nouvelle par commune historique :

Annecy :..... Annecy-le-Vieux :..... Cran-Gevrier :.....

Meythet :..... Seynod :..... Pringy :.....

• Total hors commune nouvelle : .....

## 1 bis. Répartition des usagers (année en cours)

• Nombre d'usagers de l'association :.....

• Répartition des usagers :

Sexe : Homme  Femme

Origine géographique :

• Total pour la commune nouvelle par commune historique :

Annecy :..... Annecy-le-Vieux :..... Cran-Gevrier :.....

Meythet :..... Seynod :..... Pringy :.....

• Total hors commune nouvelle : .....

## 2. Tarifs

• Tarifs de l'adhésion (joindre la grille tarifaire si multiple) .....

• Coût de l'activité (joindre la liste si activités multiple) .....

### 3. Moyens humains

Effectif salariés en nombre : ..... En équivalent temps plein (ETP) : .....

Effectif bénévoles en nombre : .....

#### Les membres du bureau

Nom et Prénom	Adresse	Fonction dans l'association	Téléphone	Email

### 4. Locaux utilisés et équipements

• L'association dispose-t-elle de locaux mis à disposition par la Ville d'Annecy ?

oui  non

Si oui, date de la convention : .....

Adresse : .....

Surface : .....

Type d'utilisation : .....

Temps d'occupation des locaux :

Par semaine : ..... Par jour (en heure) : ..... Par an : .....

• L'association dispose-t-elle d'équipements mis à disposition par la Ville d'Annecy ?

oui  non

• L'association dispose-t-elle de ses propres locaux ?

oui  non

Si oui,

Adresse : .....

Surface : .....

Valeur locative : .....

### 5. Activités de l'association

Depuis combien d'années l'association a-t-elle un ancrage dans la commune d'Annecy

et pour quel projet spécifique ou action ? .....

.....

.....

Activités régulières

Nombre de participants

Activités régulières	Nombre de participants
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

• Participation aux manifestations locales, lesquelles ? .....

• Participation à un projet inter-associatif ?      oui       non   
Si oui, lequel : .....

• Participation aux situations d'urgence sociale connues entre juin 2019 et juin 2020  
par la population annécienne (canicule, crise sanitaire, etc.) via des contributions concrètes ?  
   oui       non

Si oui, lesquelles :.....

• Actions réalisées (année en cours) :  
.....  
.....  
.....

• Description du projet (année à venir) :  
.....  
.....  
.....

• Présenter l'utilisation faite ou envisagée de la subvention demandée :  
.....  
.....  
.....

• Indiquer en quoi votre action est complémentaire ou distincte de celles d'autres associations  
ou des collectivités publiques telle que la Ville d'Annecy :  
.....  
.....  
.....

• Indiquer les services de la Ville avec lesquels vous collaborez :  
.....  
.....

## 6. Budget prévisionnel 2021

CHARGES	Montant (en €)	PRODUITS	Montant (en €)
<b>60. Achats</b>		<b>70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service</b>	
Achats matières et fournitures		<b>74. Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures			
<b>61. Services extérieurs</b>		État : préciser le(s) Ministère(s) concerné(s)	
		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Autres		-	
<b>62. Autres services extérieurs</b>		-	
		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Déplacements, missions		-	
Autres		Commune(s) :	
<b>63. Impôts et taxes</b>		-	
		-	
<b>64. Charges de personnel</b>		-	
		-	
Rémunération des personnels		L'agence de service de paiement (ex CNASEA)	
Charges sociales		Autres subventions publiques	
Autres charges de personnel		Autres privés (sponsors, mécénat,...)	
<b>65. Autres charges de ges- tion courantes</b>		<b>75. Autres produits de gestion courantes</b>	
<b>66. Charges financières</b>		<b>76. Produits financiers</b>	
<b>67. Charges exceptionnelles</b>		<b>77. Produits exceptionnels</b>	
<b>68. Dotations aux amortissements</b>		<b>78. Reprises sur amortisse- ments et provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

## 7. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) \_\_\_\_\_  
représentant(e) légal(e) de l'association, \_\_\_\_\_

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations de paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : \_\_\_\_\_ €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association ;

Fait le .....  
à .....

Signature

*Attention : toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.  
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*